



SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE **BOLLETTINO**

HOLY SEE PRESS OFFICE BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIÈGE PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHL
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE SALA DE IMPRENSA DA SANTA SÉ
BIURO PRASOWE STOLICY APOSTOLSKIEJ دار الصحافة التابعة للكرسي الرسولي

N. 0650

Giovedì 16.10.2008

Sommario:

◆ LE UDIENZE

◆ MESSAGGIO DEL SANTO PADRE AL SIGNOR JACQUES DIOUF, DIRETTORE GENERALE DELLA F.A.O., IN OCCASIONE DELLA GIORNATA MONDIALE DELL'ALIMENTAZIONE 2008

◆ RINUNCE E NOMINE

◆ INTERVENTO DELLA SANTA SEDE ALLA 180° SESSIONE DEL CONSIGLIO ESECUTIVO DELL'UNESCO

◆ INTERVENTO DELLA SANTA SEDE AL PRIMO COMITATO DELL'ASSEMBLEA GENERALE DELLE NAZIONI UNITE SUL TEMA DEL DISARMO

◆ AVVISO DI CONFERENZE STAMPA

◆ AVVISO AI GIORNALISTI: VISITA GUIDATA ALLA BASILICA DI S. PAOLO FUORI LE MURA

◆ LE UDIENZE

LE UDIENZE

Il Santo Padre Benedetto XVI ha ricevuto questa mattina in Udienza:

S.E. Mons. Paolo Mietto, C.S.I., Vescovo tit. di Muzuca di Bizacena, Vicario Apostolico di Napo (Ecuador), in Visita "ad Limina Apostolorum";

S.E. Mons. Gonzalo López Maraño, O.C.D., Vescovo tit. di Seleuciana, Vicario Apostolico di San Miguel de Sucumbíos (Ecuador), in Visita "ad Limina Apostolorum";

Gruppo degli Ecc.mi Presuli della Conferenza Episcopale dell'Ecuador, in Visita "ad Limina Apostolorum".

Il Papa riceve questa mattina in Udienza:

Partecipanti al Congresso Internazionale promosso dalla Pontificia Università Lateranense nel X anniversario dell'Enciclica "Fides et Ratio".

[01606-01.01]

**MESSAGGIO DEL SANTO PADRE AL SIGNOR JACQUES DIOUF, DIRETTORE GENERALE DELLA F.A.O.,
IN OCCASIONE DELLA GIORNATA MONDIALE DELL'ALIMENTAZIONE 2008**

Pubblichiamo di seguito il Messaggio che il Santo Padre Benedetto XVI ha inviato al Direttore Generale dell'Organizzazione delle Nazioni Unite per l'Alimentazione e l'Agricoltura (F.A.O.), Signor Jacques Diouf, in occasione della Giornata Mondiale dell'Alimentazione 2008:

• MESSAGGIO DEL SANTO PADRE *Son Excellence*

Monsieur Jacques Diouf

Directeur général

de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

Le thème choisi cette année pour la Journée mondiale de l'Alimentation : « *La sécurité alimentaire mondiale : les défis du changement climatique et des bioénergies* » permet de réfléchir sur ce qui est réalisé dans la lutte contre la faim et sur les obstacles à l'action de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) face aux nouveaux défis qui menacent la vie de la famille humaine.

Cette Journée se célèbre à un moment particulièrement difficile pour la situation nutritionnelle mondiale, alors que la disponibilité d'aliments semble insuffisante par rapport à la consommation et que les conditions climatiques contribuent à mettre en péril la survivance de millions d'hommes, de femmes et d'enfants, contraints à abandonner leur terre pour rechercher de quoi se nourrir. Ces circonstances impliquent qu'avec la FAO tous puissent répondre en termes de solidarité, par des actions libres de tout conditionnement et réellement au service du bien commun.

En juin dernier, la *Conférence de haut niveau* a été l'occasion pour la FAO de rappeler à la Communauté internationale ses responsabilités directes face à l'insécurité alimentaire alors que les formes d'aide de base pour les situations d'urgence risquent de se voir limiter. Dans le message que j'avais adressé aux participants, j'avais alors indiqué la nécessité d'adopter des « mesures courageuses, qui ne capitulent pas face à la faim et à la malnutrition, comme s'il s'agissait simplement de phénomènes endémiques et sans solution » (*Message à la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, 2 juin 2008*).

Le premier engagement est celui d'éliminer les raisons qui empêchent un respect authentique de la dignité de la personne. Les moyens et les ressources dont le monde dispose aujourd'hui peuvent procurer une nourriture suffisante pour satisfaire les nécessités croissantes de tous. Les premiers résultats des efforts pour augmenter les niveaux globaux de production face à la carence enregistrée dans les récoltes récentes le montrent. Alors, pourquoi n'est-il pas possible d'éviter que tant de personnes souffrent de la faim jusqu'aux conséquences les plus extrêmes ?

Les motifs de cette situation dans laquelle souvent coexistent abondance et pénurie sont nombreux. On peut ainsi nommer la course à la consommation qui ne s'arrête pas malgré une disponibilité plus faible d'aliments et qui impose des réductions forcées à la capacité nutritionnelle des régions les plus pauvres de la planète, ou le manque de volonté résolue pour conclure des négociations et pour freiner les égoïsmes d'États et de groupes

de pays, ou encore pour mettre fin à cette « spéculation effrénée » qui touche les mécanismes des prix et des consommations. L'absence d'administration correcte des ressources alimentaires causée par la corruption dans la vie publique ou les investissements croissants vers des armes et des technologies militaires sophistiquées au détriment des nécessités primaires des personnes jouent aussi un grand rôle.

Ces motifs très divers trouvent une origine dans un faux sens des valeurs sur lesquelles devraient se baser les relations internationales, et en particulier dans cette attitude diffuse dans la culture contemporaine qui privilégie seulement la course aux biens matériels, oubliant la véritable nature de la personne humaine et ses aspirations les plus profondes. Le résultat est, malheureusement, l'incapacité de beaucoup de prendre en charge les besoins des pauvres, de les comprendre et de nier leur dignité inaliénable.

Une campagne efficace contre la faim demande donc beaucoup plus qu'une simple étude scientifique pour faire face aux changements climatiques ou pour destiner en premier lieu la production agricole à l'usage alimentaire. Il est nécessaire, avant tout, de redécouvrir le sens de la personne humaine, dans sa dimension individuelle et communautaire, depuis le fondement de la vie familiale, source d'amour et d'affection dont provient le sens de la solidarité et du partage. Ce cadre répond à la nécessité de construire des relations entre les peuples basées sur une constante et authentique disponibilité, de rendre chaque pays capable de satisfaire les nécessités des personnes dans le besoin, mais aussi de transmettre l'idée de relations fondées sur l'échange de connaissances réciproques, de valeurs, d'assistance rapide et de respect.

Il s'agit là d'un engagement pour la promotion d'une justice sociale effective dans les relations entre les peuples, qui demande à chacun d'être conscient que les biens de la Création sont destinés à tous et que dans la communauté mondiale la vie économique devrait être orientée vers le partage de ces biens, vers leur usage durable et la juste répartition des bénéfices qui en découlent.

Dans le contexte changeant des relations internationales, où semblent s'accroître les incertitudes et s'entrevoir de nouveaux défis, l'expérience jusqu'ici acquise par la FAO – avec celle des autres Institutions qui opèrent dans la lutte contre la faim – peut jouer un rôle fondamental pour promouvoir une façon renouvelée d'entendre la coopération internationale. Une condition essentielle pour augmenter les niveaux de production, pour garantir l'identité des communautés indigènes, et aussi la paix et la sécurité dans le monde, est de garantir l'accès à la terre, favorisant ainsi les travailleurs agricoles et promouvant leurs droits.

Dans tous ces efforts, l'Église catholique vous est proche, comme en témoigne l'attention avec laquelle le Saint-Siège suit l'activité de la FAO depuis 1948, soutenant constamment vos efforts, pour que puisse se poursuivre l'engagement pour la cause de l'homme. Ceci signifie concrètement l'ouverture à la vie, le respect de l'ordre de la Création et l'adhésion aux principes éthiques qui sont depuis toujours à la base du vivre social.

Avec ces souhaits j'invoque la Bénédiction du Très-Haut sur vous, Monsieur le Directeur général, ainsi que sur tous les représentants des Nations, pour que vous puissiez travailler avec générosité et sens de la justice envers les personnes les plus délaissées.

Du Vatican, le 13 octobre 2008.

BENEDICTUS PP. XVI

[01612-03.01] [Texte original: Français]

RINUNCE E NOMINE • RINUNCIA DEL VESCOVO DI ARGYLL AND THE ISLES (SCOZIA) E NOMINA DEL SUCCESSORE • RINUNCIA DEL VESCOVO DI MENEVIA (GALLES) E NOMINA DEL SUCCESSORE • NOMINA DI MEMBRO DELLA CONGREGAZIONE PER GLI ISTITUTI DI VITA CONSACRATA E LE SOCIETÀ

DI VITA APOSTOLICA**• RINUNCIA DEL VESCOVO DI ARGYLL AND THE ISLES (SCOZIA) E NOMINA DEL SUCCESSORE**

Il Santo Padre ha accettato la rinuncia al governo pastorale della diocesi di Argyll and the Isles (Scozia), presentata da S.E. Mons. Ian Murray, in conformità al can. 401 § 1 del Codice di Diritto Canonico.

Il Papa ha nominato Vescovo di Argyll and the Isles (Scozia) il Rev.do Mons. Joseph Anthony Toal, del clero della medesima diocesi, finora Rettore del *Royal Scots College* di Salamanca.

Rev.do Mons. Joseph Anthony Toal

Il Rev.do Mons. Joseph Anthony Toal è nato a Roy Bridge, Inverness-shire, nella diocesi di Argyll and The Isles (Scozia), il 13 ottobre 1956. Ha svolto gli studi ecclesiastici presso i seminari *St. Vincent College* (Langbank) e *St. Mary's College* (Blairs) in Aberdeen. Successivamente ha studiato Teologia presso il *Royal Scots College* di Valladolid, conseguendo il Baccellierato presso l'Università Pontificia di *Comillas* a Madrid.

È stato ordinato sacerdote nella *St. Columba's Cathedral* di Oban, per la diocesi di Argyll and The Isles, il 10 luglio 1980. Dal 1981 al 1983 è stato Vicario Parrocchiale nella parrocchia di *St. Peter's* di Daliburgh e, fino al 1986, Insegnante presso il Seminario minore di Blairs. Dal 1986 al 1999 è stato Parroco prima della parrocchia di *St. Michael's*, Ard Kenneth, South Uist, poi di quella di *St. Kieran's*, Campbeltown, ed infine di quella di *St. Mary's*, Benbecula.

Dal 1999 si trova presso il *Royal Scots College* a Salamanca, in cui è stato prima Direttore Spirituale, poi Vice-Rettore ed infine Rettore. Il 24 marzo 2007 è stato nominato Prelato d'Onore di Sua Santità.

[01607-01.01]

• RINUNCIA DEL VESCOVO DI MENEVIA (GALLES) E NOMINA DEL SUCCESSORE

Il Papa ha accettato la rinuncia al governo pastorale della diocesi di Menevia (Galles), presentata da S.E. Mons. Mark Jabalé, O.S.B., in conformità al can. 401 § 1 del Codice di Diritto Canonico.

Il Santo Padre ha nominato Vescovo di Menevia (Galles) S.E. Mons. Thomas Matthew Burns, S.M., finora Ordinario Militare di Gran Bretagna.

S.E. Mons. Thomas Matthew Burns, S.M.

S.E. Mons. Thomas Matthew Burns, S.M., è nato a Belfast nella diocesi di Down and Connor (Irlanda), il 3 giugno 1944. Ha svolto gli studi secondari presso il Noviziato e Scolasticato dei Padri Maristi di Paignton, Devon, e quelli filosofici e teologici presso l'*Heythrop College* di Londra. Ha emesso i voti perpetui nella Società di Maria il 12 settembre 1971.

È stato ordinato sacerdote a New Gardens, nell'arcidiocesi di Southwark, il 16 dicembre 1971. Ha insegnato nelle scuole della sua Congregazione fino al 1981, anno in cui è stato eletto Superiore della Comunità dei Padri Maristi di Blackburn. Nel 1986 è diventato Cappellano Militare della *Royal Navy* e Vicario Generale dell'Ordinariato nel 1998.

Eletto il 24 maggio 2002 dal Servo di Dio Papa Giovanni Paolo II Vescovo Ordinario Militare di Gran Bretagna, è stato consacrato il 18 giugno successivo.

[01608-01.01]

• NOMINA DI MEMBRO DELLA CONGREGAZIONE PER GLI ISTITUTI DI VITA CONSACRATA E LE SOCIETÀ DI VITA APOSTOLICA

Il Santo Padre ha nominato Membro della Congregazione per gli Istituti di Vita Consacrata e le Società di Vita

Apostolica il Rev.mo P. Adolfo Nicolás, Preposito Generale della Compagnia di Gesù.

[01609-01.01]

INTERVENTO DELLA SANTA SEDE ALLA 180° SESSIONE DEL CONSIGLIO ESECUTIVO DELL'UNESCO

Martedì scorso 14 ottobre, nel corso della 180° sessione del Consiglio Esecutivo dell'UNESCO, Mons. Francesco Follo, Osservatore Permanente della Santa Sede, è intervenuto in merito al punto 9 del programma, dedicato al piano d'azione e alle altre attività per commemorare il 60° anniversario della Dichiarazione universale dei diritti dell'uomo.

Riportiamo qui di seguito il testo del suo intervento:

● INTERVENTO DI MONS. FRANCESCO FOLLO

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

cette année, l'humanité commémore le 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 10 décembre 1948.

Soixante années se sont depuis écoulées et, sans contester son importance en tant qu'outil d'émancipation humaine, cette déclaration ne cesse de susciter des réflexions d'ordre philosophique, anthropologique et théologique.

Dans son message à Léopold Benites, Président de la XXVIIIe Assemblée générale des Nations Unies, le Pape Paul VI écrivait le 10 mai 1973

«Le Saint Siège donne son plein appui moral à l'idéal commun contenu dans la déclaration universelle comme aussi à l'approfondissement progressif des droits de l'homme qui y sont exprimés ».

Plus nombreux sont les peuples qui font leur entrée sur la scène des relations internationales, plus la problématique des droits de l'homme prend de l'ampleur et devient complexe. N'est-on pas passé de 51 Etats en 1948 à 193 aujourd'hui? De nouveaux pays émergent et veulent exprimer d'autres droits. Les langues, au nombre de 6000, et les ethnies au nombre de 7500, font entendre leur présence. Par ailleurs, le rôle social, et non pas seulement privé, de la religion est de plus en plus reconnu.

Dans ce contexte, le Saint-Siège désire s'associer et soutenir les manifestations organisées par l'UNESCO pour commémorer le 60ème anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme. A ce propos, il semble utile de mener une réflexion d'une part sur la valeur et la portée générale des Droits de l'Homme, et d'autre part plus particulièrement sur le sens profond du droit à la liberté religieuse.

La déclaration des droits de l'homme est un des plus beaux fruits de la convergence entre les différentes traditions culturelles et religieuses, qui s'est révélé un instrument important pour protéger la *personne humaine* et en préserver la *dignité*.

Pour cette raison, les droits de l'homme se sont révélés un moyen efficace pour préserver la paix dans le monde. Ils sont comme une grammaire commune et un substrat éthique commun dans les relations internationales; leur promotion est efficace pour combler les inégalités entre les pays et les groupes sociaux ; de

plus leur universalité, leur indivisibilité et leur interdépendance sont une garantie pour la protection de la *dignité humaine*.

Ainsi, bien que la réalité soit multiforme et diversifiée, nous ne devons pas céder à la tentation des interprétations relativistes des droits de l'homme ou à une application parcellaire et inégale selon le bon vouloir de ceux qui doivent les appliquer. Cela signifierait satisfaire aux exigences particulières, en négligeant les exigences légitimes de la personne humaine pour laquelle ces droits ont été reconnus. La Déclaration des droits de l'homme s'applique à tout homme, en vertu de l'origine commune des personnes, laquelle, pour les croyants, est liée au dessein créateur de Dieu. Ces droits sont l'expression de la loi naturelle (*lex naturalis*), qui est inscrite au cœur de l'homme et qui est présente dans les différentes cultures et civilisations.

En effet l'universalité des droits de l'homme trouve son fondement non dans un fait purement juridique ou procédural, mais dans l'universalité de l'origine transcendante de la personne humaine. Celle-ci est titulaire de ces droits et leur violation attente non seulement à la dignité intrinsèque de la personne, mais provoque aussi une grave blessure au tissu de la société.

Si la perception des droits de l'homme connaît une évolution dans le temps, un « approfondissement », leur enracinement dans la personne humaine leur donne néanmoins un *statut universel*.

Concernant plus particulièrement le droit à la liberté religieuse, il faut commencer par affirmer qu'elle est l'expression d'une dimension constitutive de la personne humaine, que l'on ne peut pas nier ou contourner. En effet, cette liberté, du point de vue objectif, se définit dans le fait de croire ou de ne pas croire, d'avoir une religion ou de ne pas en avoir, ou d'en changer ; et du point de vue subjectif cette liberté ne fait pas obstacle aux autres dimensions de l'être humain, comme celle du citoyen, mais en revanche, elle est orientée vers l'Absolu, unifie l'être humain plutôt que le fragmenter, et prône une véritable fraternité entre les hommes. En outre, observons que la liberté d'une personne se déploie en lien avec la liberté des autres. C'est une liberté qui est avec les autres et à travers les autres, et donc aussi avec l'Autre, avec l'Absolu.

À cet égard, une réflexion étymologique pourrait aider et compléter la pensée à ce sujet. En effet, le mot religion viendrait du latin « *religare* » (lier, unir). De là découle que le terme de liberté religieuse est apparemment une contradiction dans les termes, se traduisant par une « liberté liée ». C'est-à-dire une liberté qui est liée ontologiquement à la nature humaine et à sa dignité, et qui oblige en quelque sorte les hommes à réfléchir au fait que chaque liberté implique un lien, une obligation envers soi-même et envers les autres. À ce propos, le Saint-Père, dans son discours au Collège des Bernardins à Paris, le 12 septembre 2008, déclarait :

« Cette tension entre le lien et la liberté (...) a (...) profondément modelé la culture occidentale. Cette tension se présente à nouveau à notre génération comme un défi face aux deux pôles que sont, d'un côté, l'arbitraire subjectif, et de l'autre, le fanatisme fondamentaliste. Si la culture européenne d'aujourd'hui comprenait désormais la liberté comme l'absence totale de liens, cela serait fatal et favoriserait inévitablement le fanatisme et l'arbitraire. L'absence de liens et l'arbitraire ne sont pas la liberté, mais sa destruction ».

Les droits et libertés fondamentaux font donc aussi appel au sens de la responsabilité des hommes, qui ne sont pas des *monades sans portes ni fenêtres*, orientés uniquement vers leur bien individuel, mais sont des personnes insérées et liées à un contexte social, politique et environnemental.

La liberté religieuse doit donc être reconnue à l'homme non seulement en ce qui concerne la dimension du culte ou du rite *stricto sensu*, mais aussi en ce qui concerne la vie de l'homme en général. En particulier, à propos des domaines auxquels se consacre spécifiquement l'UNESCO, notamment l'éducation et la diffusion d'information.

J'aimerais conclure mon intervention avec les mots du Décret du Concile Vatican II *Dignitatis Humanae*, à propos de la liberté religieuse

« En vertu de leur dignité tous les hommes, parce qu'ils sont des personnes, c'est-à-dire doués de raison et de

volonté libre, et par suite, pourvus d'une responsabilité personnelle, sont pressés par leur nature même et tenus par obligation morale à chercher la vérité, celle tout d'abord qui concerne la religion. Ils sont tenus aussi à adhérer à la vérité dès qu'ils la connaissent et à régler toute leur vie selon les exigences de cette vérité. Or, à cette obligation les hommes ne peuvent satisfaire, d'une manière conforme à leur propre nature, que s'ils jouissent, outre de la liberté psychologique, de l'immunité à l'égard de toute contrainte extérieure. Ce n'est donc pas dans une disposition subjective de la personne mais dans sa nature même qu'est fondé le droit à la liberté religieuse. C'est pourquoi le droit à cette immunité persiste en ceux-là même qui ne satisfont pas à l'obligation de chercher la vérité et d'y adhérer; son exercice ne peut être entravé dès lors que demeure sauf un ordre public juste. »

C'est pour tout ce qui vient d'être dit que le Saint-Siège considère la Déclaration de l'ONU, ainsi que l'a exprimé le Sa Sainteté le Pape Benoît XVI à l'Assemblée Générale des Nations Unies le 18 avril 2008, comme "un des plus beaux titres de gloire des Nations Unies, un instrument international irremplaçable et une sorte de bien commun de l'ensemble de l'humanité". Le Saint-Siège est donc heureux de s'associer, à l'occasion de cet anniversaire, aux activités organisées par l'UNESCO.

Je vous remercie de votre attention.

[01610-03.01] [Texte original: Français]

INTERVENTO DELLA SANTA SEDE AL PRIMO COMITATO DELL'ASSEMBLEA GENERALE DELLE NAZIONI UNITE SUL TEMA DEL DISARMO

Il 6 ottobre scorso, nel corso della 63^a Sessione Ordinaria dell'Assemblea Generale dell'O.N.U., S.E. Mons. Celestino Migliore, Capo Delegazione della Santa Sede, ha preso la parola dinanzi al I Comitato sul tema: "*General and complete disarmament*".

Riportiamo qui di seguito il testo dell'intervento:

• INTERVENTO DI S.E. MONS. CELESTINO MIGLIORE

Mr Chairman,

Two months from now we will be celebrating the 60th anniversary of the *Universal Declaration of Human Rights*. This event invites us to a renewed commitment to disarmament, development and peace. All States are called upon to promote disarmament and non-proliferation as key elements for an international order in which the fundamental rights and freedoms of every person can be fully realized.

Peace and security are threatened by terrorism, and even more by widespread violence, neglect of human rights and underdevelopment. As the human person is the ultimate aim of all public policies, arms regulation, disarmament and non-proliferation must have an interdisciplinary or, more importantly, a human approach. Without considering the social, economical, psychological and ethical impact of armaments, policies on disarmament and non-proliferation become a game of armed truce between States.

Indeed, we realize a conflict emerging between security and military policies. The international community strives to fight nuclear terrorism with the adoption of stringent norms banning the production, possession and transfer of such arms; but, on the other hand, not a few States pursue the renewal or the acquisition of nuclear arsenals at the national level. Consequently a kind of conflict between security policies and development appears to emerge as well. States, and especially the major powers, aspire in the nuclear sector to a maximum national freedom, and at the same time to incisive forms of international and regional monitoring.

This explains also in large part the scarce interest in fully complying with the *Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (NPT)* and reaching the necessary quorum for the entry into force of the *Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty (CTBT)*.

This contradicts the spirit of the United Nations and is not the way to build a durable and lasting peace. Arms regulation, nuclear disarmament and non-proliferation are key elements for a global strategy in favour of human rights, development and international order.

Despite the negative trend of multilateralism, this past spring in Dublin, a group of 107 States, with the support of 20 Observer States, international organisations and a coalition of non-governmental organisations, adopted the *Convention on Cluster Munitions*, which will be opened for signing on 3 December 2008 in Oslo. As a member of the Core Group of the Oslo Process, the Holy See is particularly pleased with this achievement. This new Convention, besides filling a serious gap in humanitarian law, provides a strong and realistic solution to an ongoing problem, characterized not only by the indiscriminate use of cluster munitions, but also by the fact that they can rest undetonated on the ground for many years, and, once disturbed, can devastatingly affect the daily life of thousands of civilians around the globe.

The Oslo Process not only represents an important political and legal step forward but is also a warning signal. As a matter of fact, like the *Convention on Antipersonnel Mines*, the *Convention on Cluster Munitions* has been negotiated and adopted outside the *Conference on Disarmament*. As emphasised by the 62nd General Assembly, multilateralism is "the core principle in resolving disarmament and non-proliferation concerns" (Resolution 62/27). The Holy See shares this view and supports the plan for a fourth Special Session of the General Assembly on disarmament which could foster multilateralism within international organisations and in particular the *Conference on Disarmament*.

We need to invert the trend of erosion of multilateralism in the area of arms regulation, disarmament and non-proliferation. The *Conference on Disarmament* has not had a programme of work for more than 10 years, and the lack of political will in the international community regarding these projects is disconcerting. It is well known that more progress can be made with an approach based on responsible, honest and coherent dialogue and cooperation of all the members of the international community than with individualized and contrasting approaches.

The adoption of the *Arms Trade Treaty* is uncertain. A greater transparency, given the enhanced complexity of the arms trade linked also to an increase of the exchange of so-called "dual-use" goods and technologies, would contribute to actual security and provide the premises for a future limitation of the arms trade. In this perspective it seems opportune to recall General Assembly Resolution 62/13 which refers to the "objective information on military matters, including transparency of military expenditures", and Resolution 62/26 which speaks of "national legislation on transfer of arms, military equipment and dual-use goods and technologies".

Finally, disarmament is becoming an increasingly complex issue, which brings us back to more general problems, such as the reform of this Organisation, the procedural and structural reform of the *Conference on Disarmament*, the tendency of overlapping the civil and military economies and the scarce coherence of the policies adopted in the strategic sectors.

In this context, the Holy See calls upon the international community for a greater sensitivity and more efforts in promoting the peaceful coexistence and survival of the entire human family, and believes that the best formula for success is cooperation and partnership between States, the United Nations, international organizations and civil society.

Thank you, Mr Chairman.

AVVISO DI CONFERENZE STAMPA • CONFERENZA STAMPA DEL 22 OTTOBRE 2008 • CONFERENZA STAMPA DEL 24 OTTOBRE 2008 • CONFERENZA STAMPA DEL 25 OTTOBRE 2008

• CONFERENZA STAMPA DEL 22 OTTOBRE 2008

Si informano i giornalisti accreditati che **mercoledì 22 ottobre 2008**, alle **ore 12.30**, nell'*Aula Giovanni Paolo II* della Sala Stampa della Santa Sede, si terrà una Conferenza Stampa di **presentazione del 1° volume dell'*Opera omnia* di Joseph Ratzinger - Benedetto XVI** in edizione tedesca, pubblicata da Herder Verlag.

Interverranno:

S.E. Mons. Gerhard Ludwig Müller, Vescovo di Regensburg (Germania);

Rev.mo Don Giuseppe Costa, S.D.B., Direttore della Libreria Editrice Vaticana.

(Sarà disponibile un servizio di traduzione simultanea italiano-tedesco).

[01600-01.01]

• CONFERENZA STAMPA DEL 24 OTTOBRE 2008

Si informano i giornalisti accreditati che **venerdì 24 ottobre 2008**, alle **ore 12.45**, nell'*Aula Giovanni Paolo II* della Sala Stampa della Santa Sede, si terrà una **Conferenza Stampa sui lavori della XII Assemblea Generale Ordinaria del Sinodo dei Vescovi**.

Interverranno:

S.E. Mons. Gianfranco Ravasi, Arcivescovo titolare di Villamagna di Proconsolare, Presidente del Pontificio Consiglio della Cultura, Presidente della Commissione per il Messaggio della XII Assemblea Generale Ordinaria del Sinodo dei Vescovi;

S.E. Mons. Santiago Jaime Silva Retamales, Vescovo titolare di Bela, Vescovo Ausiliare di Valparaíso (Cile), Vice Presidente della Commissione per il Messaggio della XII Assemblea Generale Ordinaria del Sinodo dei Vescovi.

(Sarà disponibile il servizio di traduzione simultanea in lingua francese, inglese, tedesca, spagnola e italiana).

[01604-01.01]

• CONFERENZA STAMPA DEL 25 OTTOBRE 2008

Si informano i giornalisti accreditati che **sabato 25 ottobre 2008**, alle **ore 12.45**, nell'*Aula Giovanni Paolo II* della Sala Stampa della Santa Sede, si terrà una **Conferenza Stampa sui lavori della XII Assemblea Generale Ordinaria del Sinodo dei Vescovi**.

Interverranno:

Em.mo Card. Marc Ouellet, P.S.S., Arcivescovo di Québec (Canada), Relatore Generale della XII Assemblea Generale Ordinaria del Sinodo dei Vescovi;

S.E. Mons. Laurent Monsengwo Pasinya, Arcivescovo di Kinshasa, Presidente della Conferenza Episcopale della Repubblica Democratica del Congo, Segretario Speciale della XII Assemblea Generale Ordinaria del Sinodo dei Vescovi;

S.E. Mons. Filippo Santoro, Vescovo di Petrópolis (Brasile), Membro della Commissione per l'Informazione della XII Assemblea Generale Ordinaria del Sinodo dei Vescovi.

(Sarà disponibile il servizio di traduzione simultanea in lingua francese, inglese, tedesca, spagnola e italiana).

[01605-01.01]

AVVISO AI GIORNALISTI: VISITA GUIDATA ALLA BASILICA DI S. PAOLO FUORI LE MURA

In occasione dell'Assemblea Sinodale e nell'ambito dell'Anno Paolino, la Sala Stampa della Santa Sede organizza per i giornalisti accreditati una visita guidata alla Tomba dell'Apostolo Paolo e alla Basilica papale di San Paolo fuori le mura.

La visita si terrà **giovedì 23 ottobre 2008 alle ore 11** e sarà guidata dall'Arciprete della Basilica di S. Paolo fuori le Mura, il Card. Andrea Cordero Lanza di Montezemolo.

I giornalisti interessati potranno iscriversi direttamente in Sala Stampa.

[01602-01.01]

[B0650-XX.01]
